

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 portant création de l'université de Nîmes ;

Vu l'article R 719-64 du code de l'éducation ;

Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :	25
Membres présents ayant voix délibérative ou voix consultative :	22
Membres présents ayant voix délibérative :	18
Dont Membres représentés ayant voix délibérative :	9
Quorum :	13

Le conseil d'université a pris la délibération suivante à l'unanimité :

Le débat d'orientation budgétaire 2024 est approuvé conformément au document annexé.

Fait à Nîmes le 27 mai 2024

Le président de l'université de Nîmes

Benoit ROIG



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

Université de Nîmes

Le Pari de l'Excellence

CALENDRIER BUDGETAIRE

Mai

- Débat d'orientation budgétaire

Juillet

- Envoi de la lettre de cadrage

Septembre
Octobre

- Dialogue budgétaire

Décembre

- Adoption du budget 2025

CONTEXTE NATIONAL

UNE SITUATION INTERNATIONALE INCERTAINE

- Guerre en Ukraine
- Conflit au Moyen - Orient

PERSPECTIVE FRAGILE DE REPRISE ECONOMIQUE

Une prévision de croissance économique optimiste à 1% en 2024

UNE INFLATION TOUJOURS FORTE

- Ralentissement de l'inflation : 2,5 % en 2024
- Coût de l'énergie élevé
- Dépenses en constante augmentation

MAITRISE DES DEPENSES PUBLIQUES ET DESENDETTEMENT

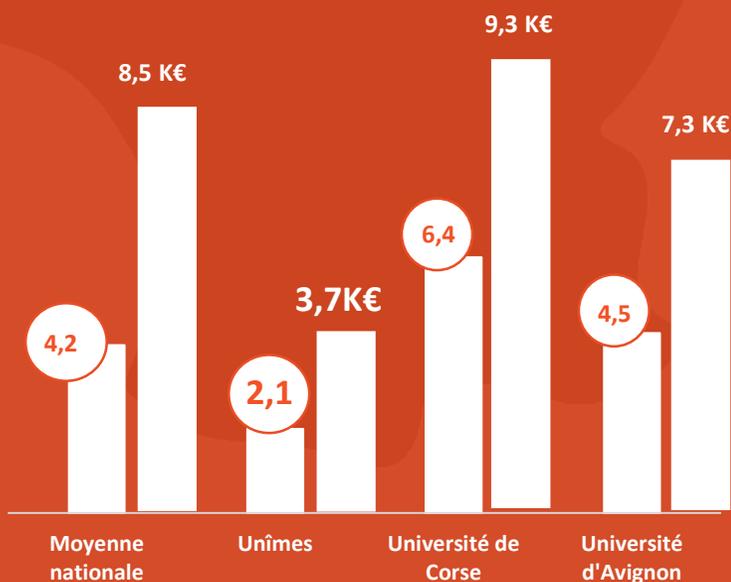
Plan d'économie de l'Etat : 10 milliards d'euros de coupes budgétaires
→ - 900 millions d'€ pour la mission interministérielle recherche et enseignement supérieur

→ Une projection incertaine sur l'avenir

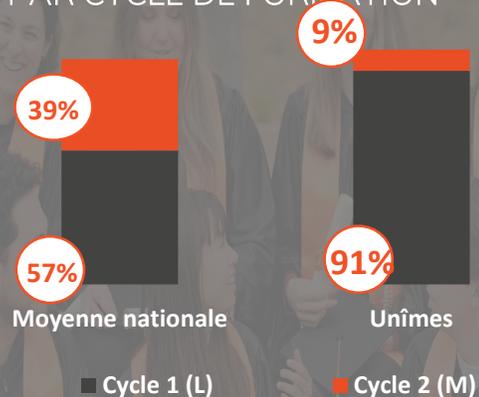
CONTEXTE LOCAL

UNE UNIVERSITE TOUJOURS SOUS DOTE

- Un taux d'encadrement bas
- Montant de la SCSP inférieur à la moyenne nationale



UNE REPARTITION DES ETUDIANTS SPECIFIQUE A UNIMES PAR CYCLE DE FORMATION



PREVISION D'OUVERTURE DE FORMATIONS 2024 :



- 2 licences professionnelles
- 1 master
- 1 diplôme d'Université

EVOLUTION DU NOMBRE D'ETUDIANTS



+ 40 % en 10 ans
59 % d'étudiants boursiers

AUGMENTATION DES INSCRITS EN CONTRATS D'APPRENTISSAGE

149 contrats signés en 2023-2024
(+29)

AUGMENTATION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET ENSEIGNANTS

+ 41 personnels depuis 2018

UNE EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE

+45% en 5 ans

- Augmentation des ETPT
- Revalorisations salariales (mesures Guerini) compensées partiellement par l'Etat

UNE SURFACE HABITABLE LIMITEE

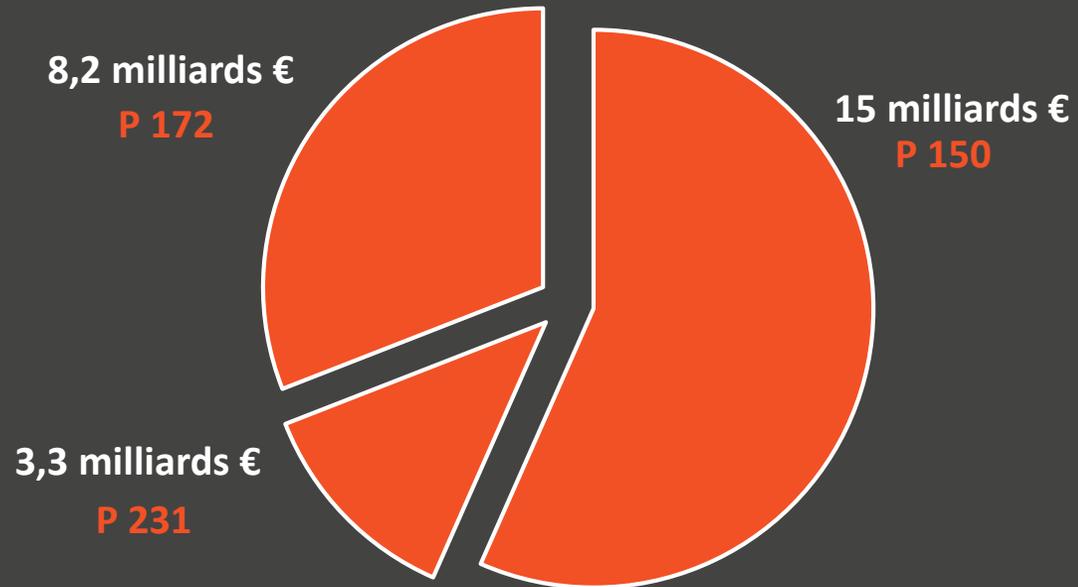
- Livraison de Hoche 3 en septembre 2023
- En attente de Hoche 2 (livraison 2025)
- Obligation de quitter les Carmes (2025)

BUDGET DU MESR 2024

26,6 milliard €



Annulation de crédits (Décret du 21 février 2024)



- - **383 millions** d'euros pour le programme 172 « Recherches scientifiques et technologies pluridisciplinaires »

- - **80 millions** d'euros pour le programme 150 « Formations supérieures et recherche universitaire »

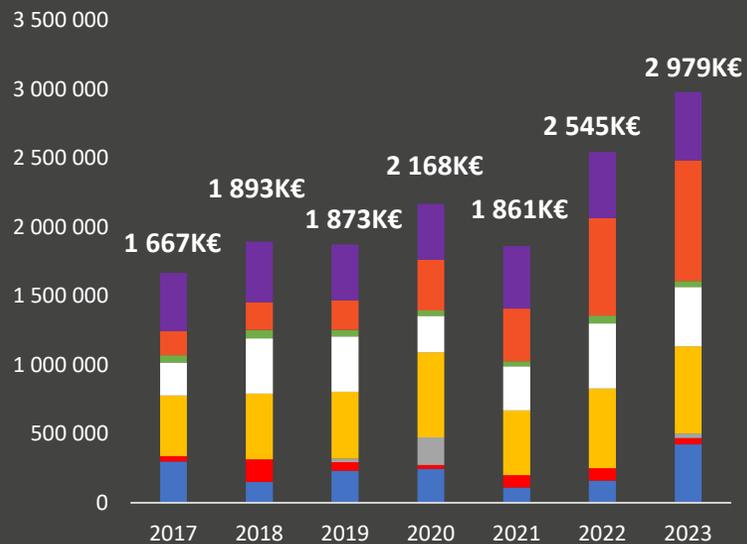
- - **125 millions** d'euros pour le programme 231 « vie étudiante »

SCSP 2024 pour l'université de Nîmes: **22 862 926 €**

- **1,2%** pour l'Université de Nîmes (- **268 000€**) annoncés

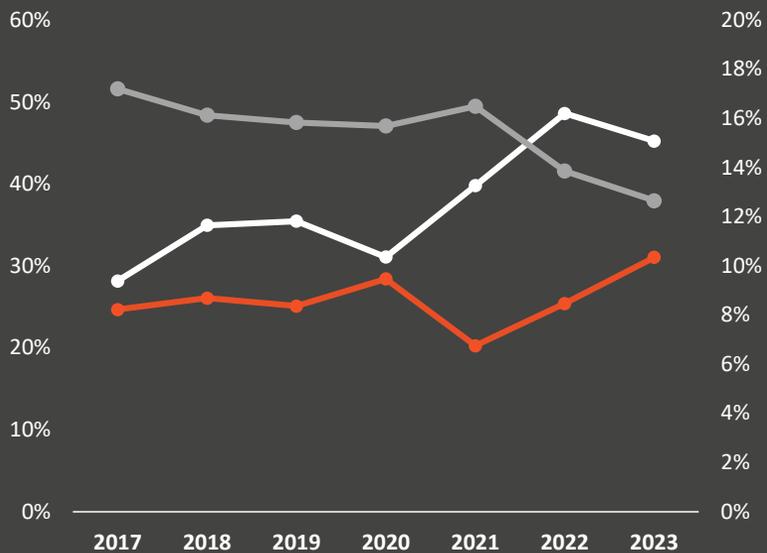
EVOLUTION DES RECETTES

EVOLUTION DES RECETTES PROPRES PAR NATURE



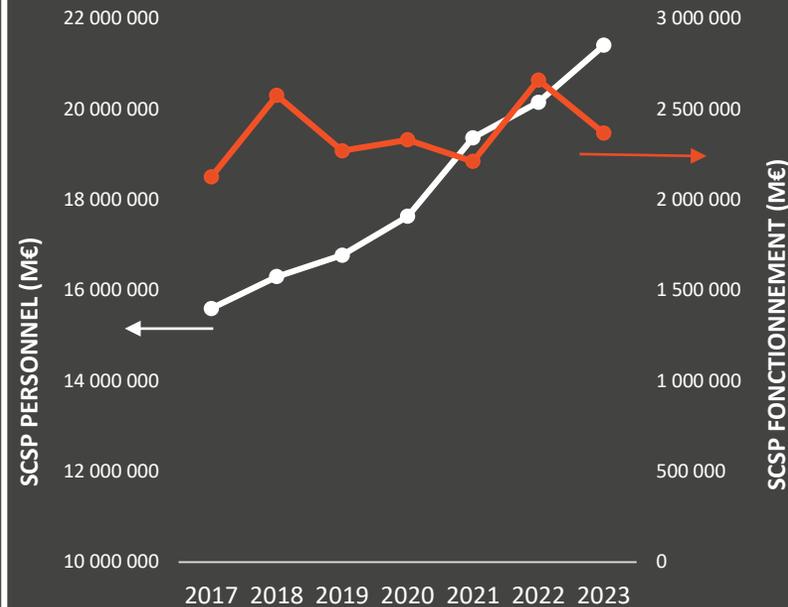
- Droits d'inscription boursier SCSP
- UFA
- Taxe d'apprentissage
- Formation continue, diplômes propres et VAE
- Droits d'inscription
- Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs
- Contrats et prestations de recherche hors ANR
- Autres recettes

EVOLUTION DE LA PART DES RESSOURCES PROPRES SUR LES RECETTES TOTALES



- Pourcentage recettes UNIFOP/recettes propres
- Pourcentage recettes Droits inscription/recettes propres
- Pourcentage recettes propres /recettes totales

EVOLUTION DE LA SCSP



- SCSP PERSONNEL
- SCSP FONCTIONNEMENT

4 UPR : CHROME - PROJEKT - APSY - MIPA

1 Ecole doctorale

139 Enseignants-chercheurs

53 doctorants

Obtention du PIA GARDENER

15,2 M€

Contrats
et
prestations de recherche
(2023)

864 015€

Nouveaux contrats de
recherche
(2023)

15

Valorisation et diffusion de la
culture scientifique

- Semaine du cerveau
- La nuit des chercheurs
- La fête de la science
- Les vendredis de la recherche (chaine Twitch)
- Festival d'animation scientifiques et technologiques (FAST)

Projets ANR déposés
(2023)

19

Emplois créés dans le
domaine de la R et D
(2023)

9

POLITIQUE IMMOBILIERE :

POURSUITE DE L'EFFORT D'INVESTISSEMENT : Augmentation des surfaces, modernisation et réhabilitation énergétique des bâtiments

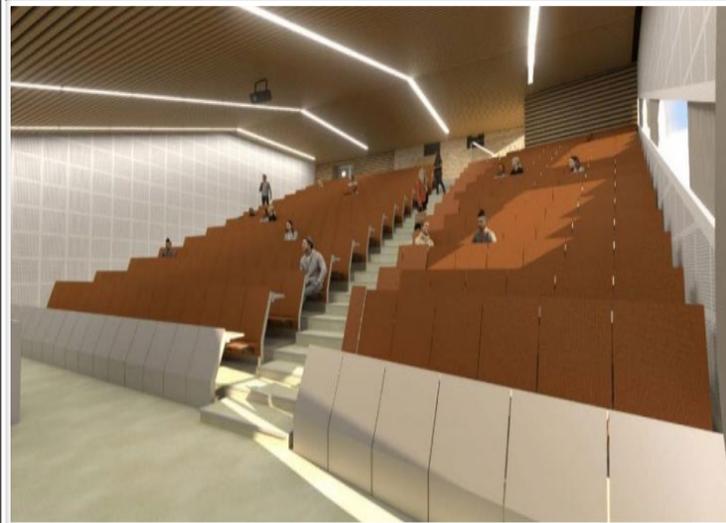
BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE



Transformation de la bibliothèque universitaire R+1 et création de 4 salles informatiques

Montant total des travaux: **799 639 € HT**

AMPHITHEATRE



Rénovation de l'amphithéâtre A1

Montant total des travaux : **717 943€ HT**

HOCHE 2



Participation au financement pour l'équilibrage de l'opération

Montant total de la participation: **900 000€ HT**

POLITIQUE IMMOBILIERE

CREATION D'UN POLE AUDIOVISUEL ET NUMERIQUE



Création d'un studio d'enregistrement et d'une salle de réalité virtuelle

Montant total des travaux: **539 992€ HT**

OPTIMISATION ENERGETIQUE DU BATI



- Isolation thermique de la toiture
- Installation de panneaux photovoltaïques

MASSE SALARIALE

EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE (K€)

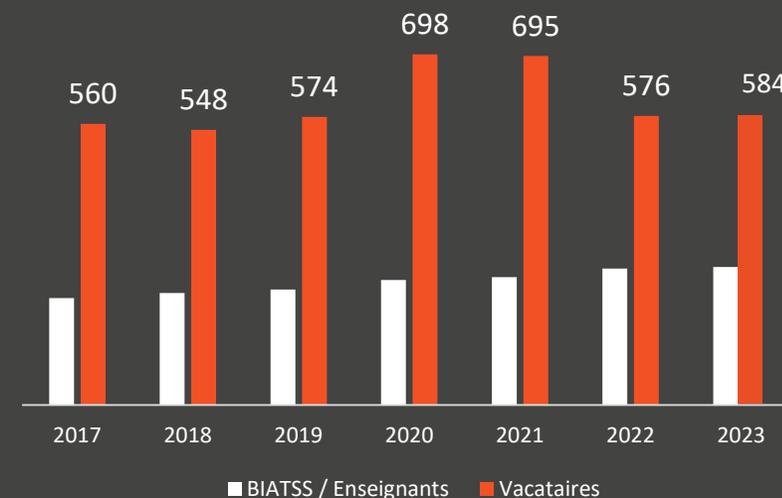
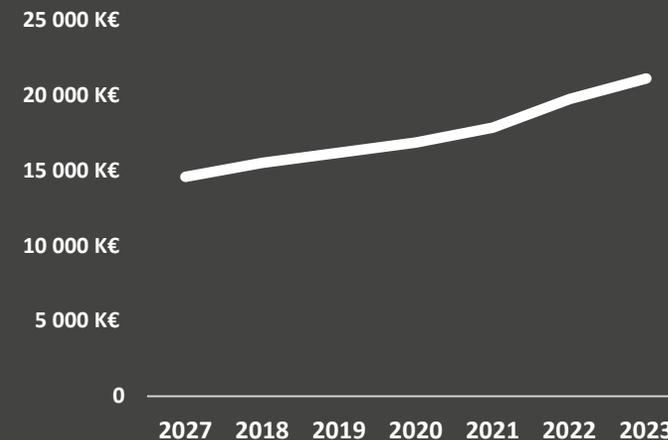
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
MASSE SALARIALE	14 595	15 504	16 189	16 860	17 848	19 749	21 131

- La revalorisation du SMIC et la revalorisation du point d'indice (1,5%)
- Les nouvelles grilles pour les bas salaires
- La mise en place de la PPAE
- Le forfait sociale
- L'augmentation du remboursement des frais de transport (75% au lieu de 50%)
- La revalorisation de la rémunération des doctorants
- L'attribution de 5 points d'indice à tous les agents à partir de janvier 2024
- Revalorisation de la composante 1 du RIPEC pour les enseignants - chercheurs

→ **266 K€** pour 2023 et **577K€** pour 2024 (prévisions)

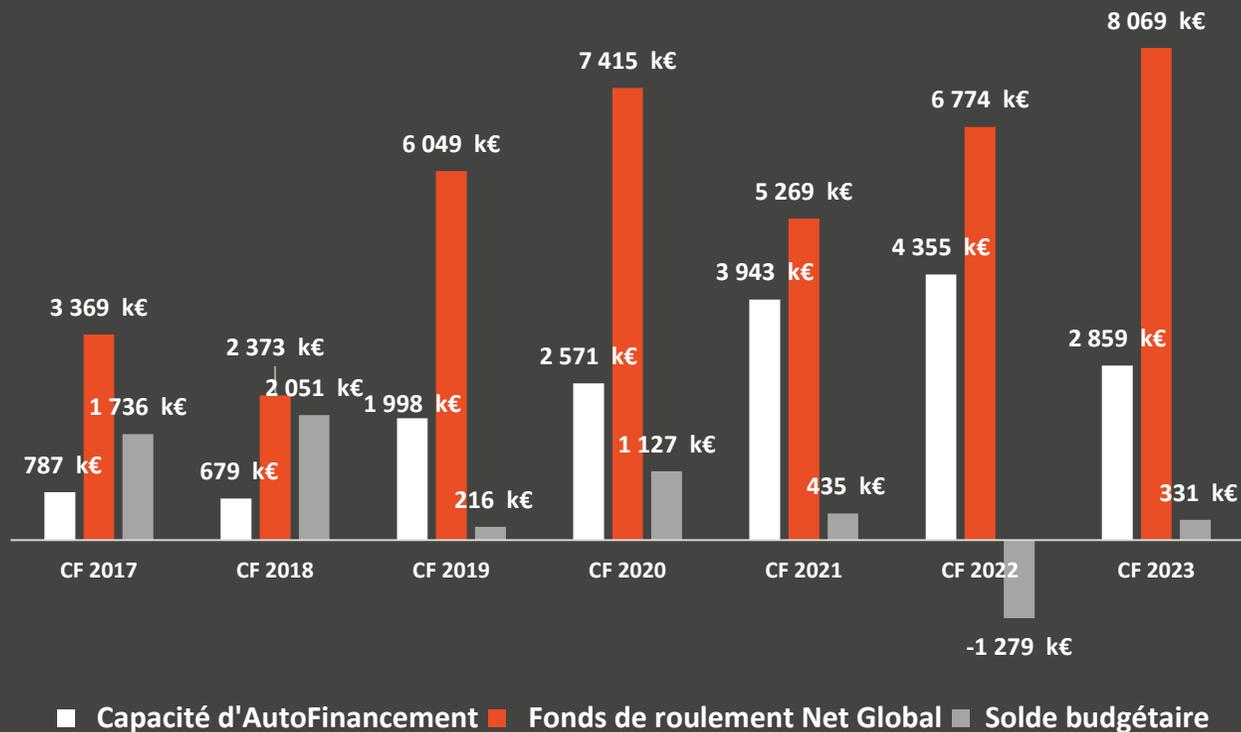
EVOLUTION DES EFFECTIFS (ETPT)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
ETPT	213,23	223,53	230,23	249,18	254,69	271,99	275,25



SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT

L'évolution des indicateurs illustre la trajectoire de l'université



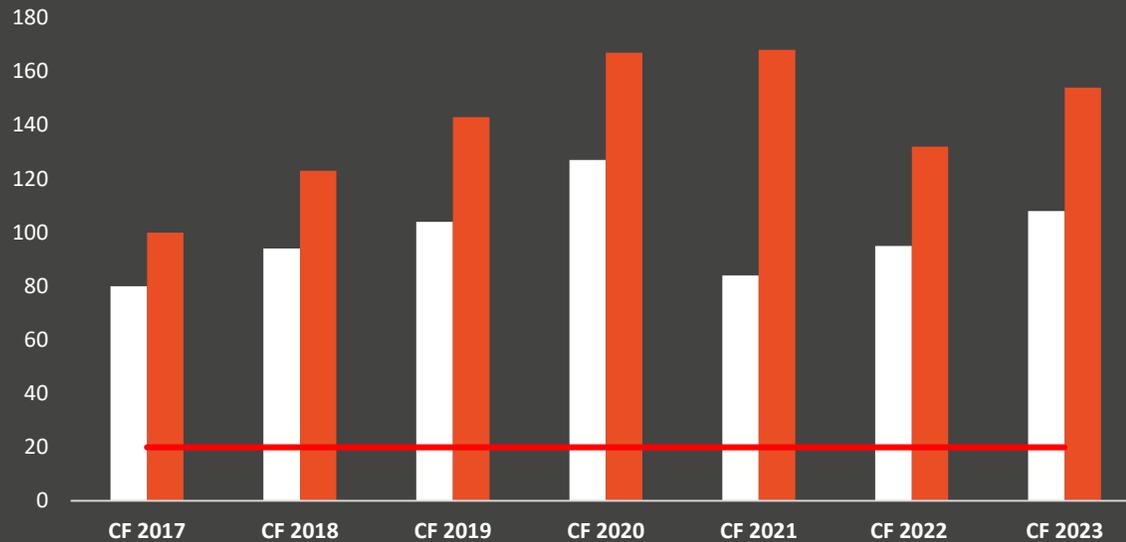
La **capacité d'autofinancement**, constituant l'épargne dégagée pendant l'exercice permettant de couvrir les besoins liés aux activités de l'université, affiche une diminution de 1 495 752€

Le **fonds de roulement**, représentant les ressources de long terme permettant de financer les futurs investissements de l'établissement, présente une variation positive de 1 295 682€

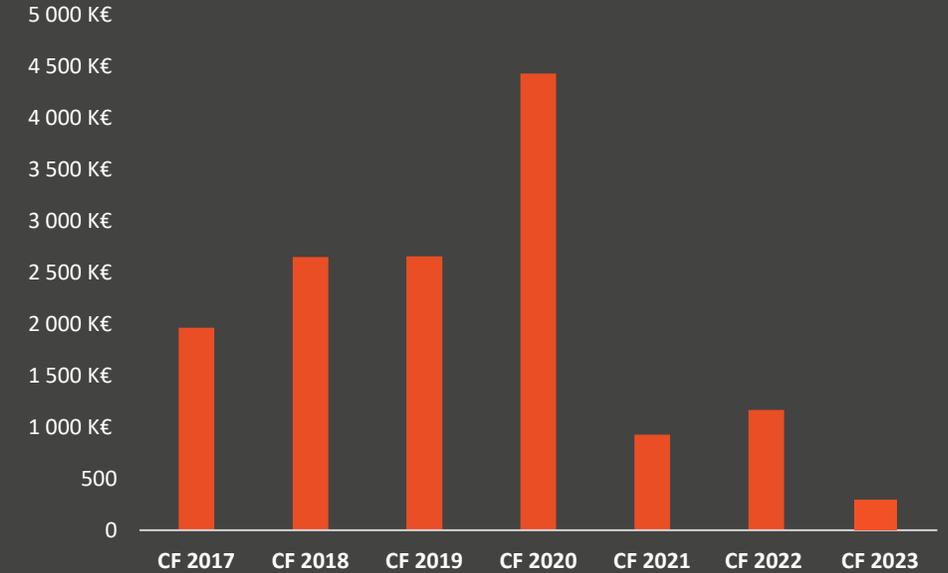
Le **solde budgétaire** mesure les ressources nettes de l'établissement à l'issue de l'exercice. Il est excédentaire à hauteur de 330 805€

LES MARGES DE MANŒUVRE

■ Fonds de roulement en jours de fonctionnement ■ Trésorerie en jours de fonctionnement — Seuil de Vigilance



FOND DE ROULEMENT MOBILISABLE



- Le fond de roulement net global est de 108 jours de fonctionnement, au-dessus du seuil de vigilance de 20 jours.
- Le fond de roulement libre d'emploi est de **277 623** au 31 décembre 2023, constituant une marge de manœuvre financière pour l'établissement.

Transition écologique, maîtrise des dépenses de fonctionnement et de masse salariale

- Mieux contrôler les heures complémentaires
- Maîtriser les dépenses de fluides
- Réduire certaines dépenses (transport, papier, petites fournitures)

Pérenniser la dynamique de développement des ressources propres

- Poursuivre le développement de la formation continue
- Augmenter les recettes liées à la TVA, location des locaux, fondation universitaire

Mettre en œuvre l'EPE et intégrer l'antenne de Mende

- Installation des différentes instances de l'EPE décrites dans les statuts et le règlement intérieur
- Accompagner le transfert de l'antenne de Mende

Recherche

- Démarrage de plusieurs projets structurants: GARDENER et FERIA
- Soutenir l'interdisciplinarité et l'excellence disciplinaire
- Impulser et participer aux dynamiques territoriales, nationales et internationales

Vie de campus et Vie étudiante

- Création d'un guichet unique pour l'accompagnement social des étudiants
- Intensifier le soutien aux initiatives des étudiants
- Maintien de moyens importants au service de santé universitaire

Pilotage de l'établissement

- Bilan de la mise en œuvre des recommandations du HCERES
- Poursuivre le déploiement de la démarche qualité
- Consolider l'organisation et le fonctionnement de l'université

Formation

- Création de nouvelles formations (LP/ master/DU)
- Mise en œuvre de moyens complémentaires dédiés à la réussite étudiante

Patrimoine

- Finalisation du programme de rénovation des amphithéâtres (A2)
- Poursuivre le programme de rénovation de la bibliothèque universitaire et du CPER
- Réception de Hoche 3



www.unimes



Université de Nîmes
Le Pari de l'Excellence